



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060910

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/04/2025 16H12 C:004400 I:13992
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Jeudi 17/04/2025 à 16H12

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 205
IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 17 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 BLD E HERRIOT - LOGEMENT DE M BURLET AU 12EME ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT DANS SA DOUCHE

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 22/04 A 16H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BURLET AU 12EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES DE L'EVACUATION DE
LA DOUCHE ET DE L'EVIER
ECOULEMENT RETABLI MAIS ANORMALEMENT FAIBLE AU DEPART DE NOTRE PERSONNEL
- PRESOMPTION D'UNE CONTRE PENTE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 27/05/25 à 18H44 M. O. PAUTET

A CE JOUR, NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART
NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT

CH LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 à 09H16 syndic@regiepautet.fr

YC LGESTION Email envoyé le 17/04/25 à 16H38 Mme N. PUDDU

LE NUMERO 06 77202246 NE CORRESPOND PAS A M BURLET
MERCI DE NOUS COMMUNIQUER DES COORDONNEES VALIDES
CH LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 à 09:15 Mme N. PUDDU



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060910

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	4	29,12		29,12
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 22/04	4	121,34		303,35
2,25	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	4	60,67		136,50
TOTAL H.T.					468,97
T.V.A. a 10,00%					46,89
TOTAL T.T.C.En EURO					515,86

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.